

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 MARS 2023**

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 19**

**Présents : 16**

**Votants : 19**

L'An deux mille vingt-trois, le seize mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS** : MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiymet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, GREZAUD Sabrina, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES** : PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSSE Valérie, conseillers municipaux

**Secrétaire de séance** : Kiymet CORLAY

**Date de convocation** : 10 Mars 2023

**Date d'affichage** : 10 Mars 2023

**ORDRE DU JOUR :**

**Budget Principal Commune et Local commercial**

- Vote des comptes de gestion 2022
- Vote des comptes administratifs 2022
- Vote des affectations des résultats 2022
- Subventions Associations
- Convention charges château
- Convention charges salle polyvalente
- Vente de bois
- Remboursement frais restauration bénévoles bibliothèque
- Divers

Le Maire ouvre la séance et donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la séance du 09/02/2023.  
L'Assemblée l'adopte à l'unanimité.

<b>REFERENCES DELIBERATIONS</b>	<b><u>OBJETS</u></b>	<b><u>VOTES</u></b>
<b>DELIBERATION N°D2023_03_008_VOTE CG 2022</b>	<b>Vote du Compte de Gestion 2022</b>	Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2023_03_009_VOTE CA 2022</b>	<b>Vote des Comptes Administratifs 2022</b>	Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2023_03_010_VOTE AFFEC RESULT COM</b>	<b>Vote affectation de résultats 2022</b>	Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2023_03_011_VOTE AFFEC RESULT LOCAL</b>	<b>Vote affectation de résultats Local Commercial</b>	Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2023_03_012_SUBVENTIONS</b>	<b>Subventions diverses</b>	Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0
<b>DELIBERATION N°D2023_03_013_CONV CHARGES CHATEAU</b>	<b>Signature d'une convention de refacturation de charges entre la communauté de communes de la veyle et la commune de pont de veyle - Château de pont de veyle</b>	Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

<b>DELIBERATION N°D2023_03_014_CONV CHARGES SALLE POLYV</b>	<b>Signature d'une convention de refacturation de charges entre la Communauté de Communes de La Veyle et la Commune de Pont De Veyle – Salle Polyvalente Du Complexe Sportif De La Veyle</b>	<b>Votants : 19 Pour : 8 Contre : 2 Abstentions : 9</b>
<b>DELIBERATION N°D2023_03_015_VENTE BOIS</b>	<b>Vente de bois</b>	<b>Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0</b>
<b>DELIBERATION N°D2023_03_016_REMBOURSEMENT FRAIS REPAS BIBLIO</b>	<b>Remboursement frais de restauration Bibliothèque</b>	<b>Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0</b>

## DIVERS

- Festivités à PONT DE VEYLE : carnaval du Sou des Ecoles, loto des pompiers...
- Point sur la Fibre : A compter du 15/06, une partie des habitants de PONT DE VEYLE pourrait y prétendre (partie Sud, Grande rue et Avenue des Sports) – Réunion le 19/06 – Le reste de la Commune sera fait fin été 2023
- Composteurs : vente de 60 composteurs le 03/03 – Journée sympathique avec la présence des jardins familiaux – intervention intéressante d'un expert – partie pelouse inutilisée derrière HLM pour faire des jardins partagés
- Village où il fait bon vivre : Cotisation
- Projet de photovoltaïque sur toiture salle polyvalente et gymnase, en collaboration avec la CC
- Création service Carte d'Identité à PONT DE VEYLE en cours
- Course du Cœur Trans-Forme : Départ d'une étape de nuit le Vendredi 24 Mars à 23H - salle annexe – Prévoir pot (café/thé/gâteaux secs)

*FIN SEANCE : 22H10*

Le Maire, Michel MARQUOIS

Secrétaire de séance :






Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 07  
01300 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 83 14  
mairie@pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103085-20230316-D2023\_03\_008-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 19**

**Présents : 16**

**Votants : 19**

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiymet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FREUDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSSE Valérie

**Secrétaire de séance :** Kiymet CORLAY

**Date de convocation :** 10 Mars 2023

**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC

Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD

Valérie BROSSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

### DELIBERATION 2023\_03\_008\_VOTE CG 2022

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022

#### **BUDGET COMMUNAL**

#### **BUDGET LOCAL COMMERCIAL**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice du budget 2022, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 a été réalisée par le Receveur Municipal du SGC de Bourg-en-Bresse pour le budget principal et le budget annexe du Local Commercial.

Après vérification, les comptes de gestion, établis et transmis par ce dernier, sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion du Receveur municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2022
  - du budget principal,
  - du budget local commercial

dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs de la commune pour le même exercice.

- **DIT** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part

Le Conseil Municipal,

- **VOTE** à l'unanimité :
  - le compte de gestion 2022 du budget communal
  - le compte de gestion 2022 du budget local commercial

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le .....

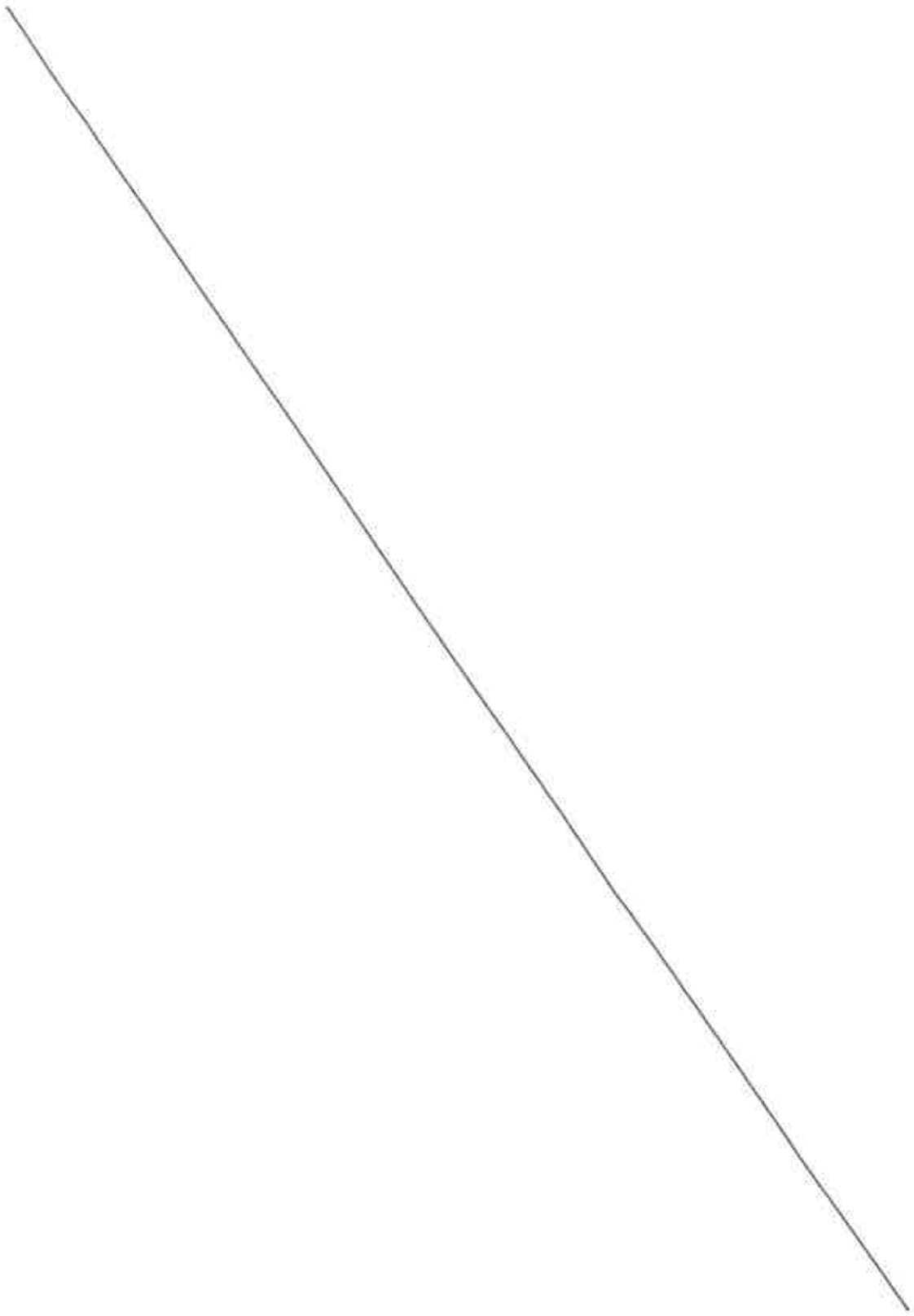
Et publication ou notification du .....

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS



Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 07  
01200 - PONT-DE-VEYLE  
03 55 51 53 14  
mairie@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103085-20230310-D2023-03-009\_B-BF  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiyet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSE Valérie

Secrétaire de séance : Kiyet CORLAY

Date de convocation : 10 Mars 2023

Date d'affichage : 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC

Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD

Valérie BROSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

#### DELIBERATION 2023\_03\_009\_VOTE CA 2022

#### APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121- 14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Le conseil,

Après avoir entendu la présentation des comptes administratifs des budgets principal et Local commercial présentés ci-après :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL</b>			
	Investissement	Fonctionnement	Total
1 Recettes exercice N	293.112,92	1.154.264,19	1.447.377,11
2 Dépenses exercice N	255.674,14	969.815,24	1.225.489,38
<b>I Résultat de l'exercice 2022 (1-2)</b>	<b>37.438,78</b>	<b>184.448,95</b>	<b>221.887,73</b>
II Résultat antérieur – Clôture 2021	17.712,87	312.776,67	330.489,54
<b>A Solde d'exécution 2022 (I+ II) Clôture 2022</b>	<b>55.151,65</b>	<b>497.225,62</b>	<b>552.377,27</b>
3 Restes à réaliser Recettes N	8.817,00	-	-
4 Restes à réaliser Dépenses N	63.000,00	-	-
<b>B Solde des restes à réaliser</b>	-	-	<b>54.183,00</b>

## COMpte ADMINISTRATIF BUDGET LOCAL COMMERCIAL

	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>1 Recettes exercice N</b>	0.00	6.858,11	6.858,11
<b>2 Dépenses exercice N</b>	0.00	2.037,38	2.037,38
<b>I Résultat de l'exercice 2022 (1-2)</b>	0.00	4.820,73	4.820,73
<b>II Résultat antérieur – Clôture 2021</b>	1 060,68	4.039,30	5.099,98
<b>A Solde d'exécution (I + II) - Clôture 2022</b>	1 060,68	8.860,03	9.920,71

Considérant que le Maire, Michel MARQUOIS, s'est retiré pour laisser la présidence à Mme Aurélie ALEXANDRINE, maire-adjointe, pour le vote des comptes administratifs,

Délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 dressés par l'ordonnateur, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2022 dressés par le comptable,

Après en avoir délibéré,

- Le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité les comptes administratifs 2022 :
- Budget Communal
  - Budget Local Commercial.

Certifié exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le .....  
Et publication ou notification du .....

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.  
Le Maire, Michel MARQUOIS






Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 07  
01280 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 91 65 14  
maire@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103085-20230316-D2023\_03\_10-AJ  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kymet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSE Valérie

**Secrétaire de séance :** Kymet CORLAY

**Date de convocation :** 10 Mars 2023

**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC

Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD

Valérie BROSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

#### DELIBERATION 2023\_03\_10\_VOTE AFFECT RESULT 2022

#### AFFECTATION DE RESULTAT 2022 - BUDGET COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2022 ce jour, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement et investissement, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 497.225,62 €
- un excédent d'investissement de : 55.151,65 €

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,  
**DECIDE :**

#### Affectation des résultats fonctionnement et investissement 2022 sur BUDGET COMMUNAL 2023

##### Fonctionnement :

Compte 002 : excédent antérieur reporté en recettes : 97.225,62 €

##### Investissement :

Compte 001 : solde d'exécution reporté en recettes : 55.151,65 €

Compte 1068 : excédent fonctionnement affecté en réserves : 400.000,00 €

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le .....

Et publication ou notification du .....

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS




Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
19 rue de la Poste - BP 87  
01285 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 83 14  
mairie@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103085-20230414-D2023\_03\_11-DE  
Date de télétransmission : 14/04/2023  
Date de réception préfecture : 14/04/2023

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 19**

**Présents : 16**

**Votants : 19**

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiymet, MICHEL Luc, Adjoints, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FREUDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSSE Valérie

**Secrétaire de séance :** Kiymet CORLAY

**Date de convocation :** 10 Mars 2023

**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC

Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD

Valérie BROSSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

### DELIBERATION 2023\_03\_011\_VOTE AFFECT RESULT LOCAL

### AFFECTATION DES RESULTATS 2022 - BUDGET LOCAL COMMERCIAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2022 ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 8.860,03 €.
- un excédent d'investissement de 1.060,68 €.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité  
**DECIDE :**

### AFFECTATION DES RESULTATS 2022 SUR BUDGET 2023

#### Fonctionnement :

- Compte 1068: affectation complémentaire en réserve : néant
- Compte 002 : excédent antérieur reporté : 8.860,03 € Recettes Fonct.

#### Investissement :

- Compte 001 : solde d'exécution d'investissement reporté : 1.060.68 € Recettes Inv.

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le .....

Et publication ou notification du .....

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS






Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
La Châtaignière  
10 Ave du La Poste - BP 87  
01089 - PONT-DE-VEYLE  
03 82 91 85 94  
mairie@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001310700065-20230316-02623\_05\_012-DE  
Date de télétransmission : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiymer, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUJLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSE Valérie

**Secrétaire de séance :** Kiymer CORLAY

**Date de convocation :** 10 Mars 2023

**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC

Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD

Valérie BROSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

#### DELIBERATION 2023\_03\_012\_SUBVENTIONS

#### SUBVENTIONS

Sur proposition de la commission « associations/subventions », le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accorde aux différents organismes les subventions suivantes :

• AMICALE BOULES	2 506.00 €
• AMICALE SAPEURS POMPIERS	600.00 €
• AMICALE SAPEURS POMPIERS participation cotisation 2023 UDSP	440.00 €
• VEYL'COM	600.00 €
• FSL	511.20 €
• FNACA	490.00 €
• IMOHORO	500.00 €
• EREA CLAUDE BROSE CHARNAY LES MACON	50.00 €
• CECOF - AMBERIEU EN BUGEY	50.00 €

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le ..... **17 MARS 2023**  
Et publication ou notification du ..... **17 MARS 2023**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS




Ville de PONT-DE-VEYLE  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 07  
01180 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 21 83 14  
mairie@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Annulé de récépissé en préfecture  
001-310103065-20230316-D27023\_03\_017-DE  
Date de récépissé : 17/03/2023  
Date de récépissé préfecture : 17/03/2023

### COMMUNE DE PONT DE VEYLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

**Nombre de conseillers : 19**      **En exercice : 19**      **Présents : 16**      **Votants : 19**  
L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.  
**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiymet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux  
**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROUSSE Valérie  
**Secrétaire de séance :** Kiymet CORLAY  
**Date de convocation :** 10 Mars 2023  
**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC  
Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD  
Valérie BROUSSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

### **DELIBERATION 2023\_03\_013\_CONV CHARGES CC CHATEAU**

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE REFACTURATION DE CHARGES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE ET LA COMMUNE DE PONT DE VEYLE - CHATEAU DE PONT DE VEYLE

Le Château de PONT DE VEYLE, situé 10 rue de la Poste, a fait l'objet d'une division en volume entre la Communauté de Communes et la Commune. Cet ensemble immobilier est alimenté par différents comptages uniques (gaz, électricité) dont la Communauté de Communes de la Veyle assume la charge, l'entretien ainsi que les consommations. Il apparaît nécessaire de prévoir une facturation, par cette dernière à la Commune de PONT DE VEYLE, des consommations d'énergies/fluides générées par le fonctionnement des locaux, ainsi que des parties communes.

Il convient de prévoir une facturation de la Commune de PONT DE VEYLE à la Communauté de Communes de la Veyle concernant l'eau (sous compteur) et l'entretien extérieur.

Dans le cadre de ces répartitions, il est nécessaire d'établir une convention afin de déterminer les règles applicables à la refacturation des charges récurrentes entre la Communauté de Communes de la Veyle et la Commune de PONT DE VEYLE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **EST FAVORABLE** à la signature d'une convention de refacturation de charges pour le château entre la Communauté de Communes de la Veyle et la Commune de PONT DE VEYLE ; elle prendra effet au 16/10/2019 et sera reconduite de manière tacite annuellement au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.
- **AUTORISE M. le Maire** à signer ladite convention

Certifié exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le **17 MARS 2023**  
Et publication ou notification du **17 MARS 2023**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.  
Le Maire, Michel MARQUOIS


Accusé de réception en préfecture  
001-210100055-20230316-02223\_03\_014-DE  
Date de mise en ligne : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023



**COMMUNE DE PONT DE VEYLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 MARS 2023**

Nombre de conseillers : 19      En exercice : 19      Présents : 16      *Votants : 19*

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiyomet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTEUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROUSSE Valérie

**Secrétaire de séance :** Kiyomet CORLAY

**Date de convocation :** 10 Mars 2023

**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC  
Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD  
Valérie BROUSSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

**DELIBERATION 2023\_03\_014\_CONV CHARGES CC SALLE POLYV**

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE REFACTURATION DE CHARGES ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VEYLE ET LA COMMUNE DE PONT DE VEYLE – SALLE POLYVALENTE DU COMPLEXE SPORTIF DE LA VEYLE**

Dans le cadre de la construction du complexe gymnase – salle polyvalente sis « Avenue des Sports », une convention a été signée en 1984 entre le SIVOM et la Commune de PONT DE VEYLE concernant la participation financière de la Commune de PONT DE VEYLE pour les fluides.

La convention étant caduque, il convient d'établir à cet effet une nouvelle convention concernant les fluides, téléphone, nettoyage, contrats de maintenance... encadrant les modalités de refacturation des charges entre la Communauté de Communes de la Veyle et la Commune, au prorata de la surface occupée (salle polyvalente, mezzanine, cuisine, sanitaires, hall et magasin de stockage).

Le Conseil Municipal, à 9 voix absentions, 2 voix contre, 8 voix pour :

- **EST FAVORABLE** à la signature d'une convention de refacturation de charges pour la salle polyvalente entre la Communauté de Communes de la Veyle et la Commune de PONT DE VEYLE ; elle prendra effet au 01/01/2022 pour une année et sera reconduite de manière tacite annuellement
- **AUTORISE M. le Maire** à signer ladite convention

Certifié exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le ..... **17 MARS 2023**  
Et publication ou notification du ..... **17 MARS 2023**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.  
Le Maire, Michel MARQUOIS

  
MAIRIE DE PONT DE VEYLE

  
MAIRIE DE PONT DE VEYLE



Ville de  
**PONT-DE-VEYLE**  
Le Château  
10 rue de la Poste - BP 67  
01290 - PONT-DE-VEYLE  
03 85 31 03 14  
mairie@pont-de-veyle.fr  
www.pont-de-veyle.fr

Accusé de réception en préfecture  
001-210103005-20230316-02123\_03\_015-DE  
Date de transmission : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023

## COMMUNE DE PONT DE VEYLE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 MARS 2023

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS:** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kymet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sabrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES:** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROUSSE Valérie

**Secrétaire de séance:** Kymet CORLAY

**Date de convocation:** 10 Mars 2023

**Date d'affichage:** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC

Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD

Valérie BROUSSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

### **DELIBERATION 2023\_03\_015\_VENTE BOIS**

#### **VENTE DE BOIS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**\*APPROUVE** le résultat de la vente de lots de bois de chauffage suivants, pour un montant Total de 425 €

M. AUBLANC Jean-Claude « 13 rue des Roselets » 01290 PONT DE VEYLE – 2 stères x 25 € ..... soit 50 €

M. PARNAUD Gilbert « 1 ter place de l'Ormeau » 01290 PONT DE VEYLE – 4 stères x 25 € ..... soit 100 €

M. DESMARIS Jean-Paul « 31 rue du Malivert 01290 PONT DE VEYLE – 2 stères x 25 € ..... soit 50 €

M. CARESMEL Cyril « 3 Impasse du Pont Rouge » 01290 PONT DE VEYLE – 1 stère x 25 € ..... soit 25 €

M. POUILLAT Armand « 4 bis rue des Gabonnières » 01290 PONT DE VEYLE – 8 stères x 25 € ..... soit 200 €

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **17 MARS 2023**

Et publication ou notification du **17 MARS 2023**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS

Accusé de réception en préfecture  
001-310103004-20230316-2023\_03\_016-DE  
Date de télétransmission : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023



**COMMUNE DE PONT DE VEYLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 MARS 2023**

**Nombre de conseillers : 19**

**En exercice : 19**

**Présents : 16**

**Votants : 19**

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 16 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

**PRESENTS :** MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, AUBLANC Jean-Claude, CORLAY Kiymet, MICHEL Luc, Adjoint, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, CHANET Joëlle, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, GREZAUD Sahrina, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLLOT Brice, FRENDO Thomas, conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES :** PARNAUD Gilbert, SINTES Christelle, BROSE Valérie

**Secrétaire de séance :** Kiymet CORLAY

**Date de convocation :** 10 Mars 2023

**Date d'affichage :** 10 Mars 2023

Gilbert PARNAUD a donné procuration à Jean-Claude AUBLANC  
Christelle SINTES a donné procuration à Sabrina GREZAUD  
Valérie BROSE a donné procuration à Aurélie ALEXANDRINE

**DELIBERATION 2023\_03\_016\_REMB FRAIS REPAS BIBLIO**

**REMBOURSEMENT REPAS BENEVOLES BIBLIOTHEQUE**

Dans le cadre de sa mission de formation des équipes des bibliothèques partenaires du Département, la Direction de la lecture publique de BOURG EN BRESSE propose des formations destinées aux bénévoles des amis de la bibliothèque. Les frais pédagogiques sont pris en charge par le Département de l'Ain ; seuls les frais de restauration sont à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de régler directement à chaque bénévole de l'Association des Amis de la Bibliothèque de PONT DE VEYLE ayant participé aux journées de formation, les repas sur présentation d'un justificatif
- **DIT** que ces frais de restauration seront pris en charge par la Commune quelle que soit la formation proposée, notamment par des organismes divers, à compter du 01/04/2023

Certifié exécutoire

Après dépôt en Préfecture le **1.7 MARS 2023**  
Et publication ou notification du **1.7 MARS 2023**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire, Michel MARQUOIS



